AVIS DE CONCERTATION

Projet de renouvellement urbain du quartier d'Yser à Mérignac

Ouverture de la concertation réglementaire

Le public est informé que par la délibération n°2025/231 en date du 6 juin 2025, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir la concertation réglementaire relative au projet de renouvellement urbain du quartier d'Yser à Mérignac

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- La mairie de Mérignac, située 60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac
- Le pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé au 10/12 Avenue des satellites 33185 Le Haillan

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 20 juin 2025**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr).

La concertation règlementaire se déroulera sur une période de 3 mois, avec une date d'ouverture au 20 juin 2025 et une date de clôture au 19 septembre 2025.

La publicité de clôture de cette concertation sera annoncée par voie de presse avant délibération du Conseil de Bordeaux Métropole visant à en approuver le bilan.

Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole